



HAL
open science

Les fortunes diverses du développement régional

Jean Bonnet

► **To cite this version:**

Jean Bonnet. Les fortunes diverses du développement régional. Economie et Statistique / Economics and Statistics, 1997, 307, pp.43 - 58. <10.3406/estat.1997.2580>. <hal-05090122>

HAL Id: hal-05090122

<https://hal.science/hal-05090122v1>

Submitted on 29 May 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Les fortunes diverses du développement régional

Monsieur Jean Bonnet

Citer ce document / Cite this document :

Bonnet Jean. Les fortunes diverses du développement régional. In: Economie et statistique, n°307, Septembre 1997. pp. 43-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1997.2580>

https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1997_num_307_1_2580

Fichier pdf généré le 15/05/2018

Résumé

Les fortunes diverses du développement régional Entre 1977 et 1991 , les régions françaises ont connu des fortunes diverses : certaines ont bénéficié d'une croissance de leurs effectifs salariés supérieure à 10 %, tandis que d'autres enregistraient une baisse supérieure à 5 %. Ces évolutions différenciées sont davantage le reflet d'un dynamisme ou d'une attractivité particulière que de l'inégale spécialisation régionale dans des secteurs en progression ou en régression. La mesure de ce dynamisme ou de cette attractivité par secteur montre que les régions de l'Ouest constituent une implantation favorable pour le développement des secteurs industriels et les régions du Sud pour les secteurs tertiaires. Au contraire, les anciennes régions industrialisées communiquent leur léthargie aux secteurs industriels aussi bien que tertiaires. Le rattrapage des régions périphériques, l'apparition de nouveaux espaces de développement, les districts industriels par exemple, l'attractivité propre à certains territoires, sont autant d'éléments explicatifs de cette diversité.

Resumen

Las diversas fortunas del desarrollo regional Entre 1977 y 1991, las regiones francesas tuvieron diversas fortunas : unas se beneficiaron de un crecimiento de sus efectivos asalariados superior al 10%, cuando otras registraban un descenso superior al 5%. Esas evoluciones contrastadas son más el reflejo de un dinamismo o de una atracción particular antes que el de una desigual especialización regional en unos sectores que van progresando o regresando. La medición de ese dinamismo o de esa atracción por sector revela que las regiones del oeste son una implantación favorable para el desarrollo de los sectores industriales y las regiones del sur para los sectores terciarios. Al revés, las antiguas regiones industrializadas transmiten su letargia tanto a los sectores industriales como a los terciarios. La recuperación de las regiones periféricas, la aparición de nuevos espacios de desarrollo, los distritos industriales por ejemplo, la atracción propia de ciertos territorios, son otros tantos elementos que explican esa diversidad.

Zusammenfassung

Unterschiedlicher Erfolg bei der regionalen Entwicklung Zwischen 1977 und 1991 kannte die Entwicklung der französischen Regionen einen unterschiedlichen Erfolg: manchen kam eine Zunahme ihrer Beschäftigtenzahlen um mehr als 10% zugute, während andere eine Abnahme um mehr als 5% zu verzeichnen hatten. Diese unterschiedlichen Entwicklungen spiegeln eher eine bestimmte Dynamik bzw. eine besondere Anziehungskraft wider als eine ungleiche regionale Spezialisierung in Sektoren, die einen Zuwachs oder einen Rückgang verzeichnen. Aus der Messung dieser sektoralen Dynamik bzw. Anziehungskraft geht hervor, daß die Regionen im Westen Frankreichs günstige Standorte für die Entwicklung der Industrie-sektoren und die Regionen im Süden für die tertiären Sektoren darstellen. Dagegen übertragen die älteren Industrieregionen ihre Léthargie sowohl auf die Industrie- als auch auf die tertiären Sektoren. Diese Vielfalt läßt sich durch den Aufholprozeß der Randregionen, das Auftreten neuer Entwicklungs-räume, wie beispielsweise der Industriegebiete, sowie die spezielle Anziehungskraft bestimmter Gebiete erklären.

Abstract

Different Regional Growth Patterns

From 1977 to 1991, growth patterns differed significantly across French regions. While wage-earners grew by over 10% in some regions, others posted a drop of more than 5%. These growth differences reflect more a region's dynamism or the appeal of one of its sectors than uneven regional specialisation in growing or receding sectors. The measurement of this dynamism or sector appeal shows the western regions to be a favourable location for the development of industrial sectors and the southern regions for the service sectors. Yet the former industrialised regions are deemed sluggish by industrial and service sectors alike. Explanatory factors for this diversity can be found in the catching-up by neighbouring regions, the appearance of new development areas such as industrial estates and the specific appeal of certain regions.

Les fortunes diverses du développement régional

Jean Bonnet *

Entre 1977 et 1991, les régions françaises ont connu des fortunes diverses : certaines ont bénéficié d'une croissance de leurs effectifs salariés supérieure à 10 %, tandis que d'autres enregistraient une baisse supérieure à 5 %.

Ces évolutions différenciées sont davantage le reflet d'un dynamisme ou d'une attractivité particulière que de l'inégale spécialisation régionale dans des secteurs en progression ou en régression. La mesure de ce dynamisme ou de cette attractivité par secteur montre que les régions de l'Ouest constituent une implantation favorable pour le développement des secteurs industriels et les régions du Sud pour les secteurs tertiaires. Au contraire, les anciennes régions industrialisées communiquent leur léthargie aux secteurs industriels aussi bien que tertiaires.

Le rattrapage des régions périphériques, l'apparition de nouveaux espaces de développement, les districts industriels par exemple, l'attractivité propre à certains territoires, sont autant d'éléments explicatifs de cette diversité.

**Jean Bonnet est maître de conférences à l'université de Caen.*

L'auteur remercie les Professeurs Bernard Franck et Bernard Guesnier ainsi que Michel Fleury pour leurs conseils lors de la rédaction de cet article.

Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Depuis quelques années, la mondialisation de l'économie a fait paradoxalement ressortir les particularismes locaux puisque la concurrence se fonde également sur la diversité des produits, sur les capacités à innover, à réagir rapidement, à renouveler ses structures productives, tout en proposant des prix attractifs (Storper, 1996). Certains espaces qualifiés de « systèmes localisés de production », de « milieux », de « districts » se sont particulièrement bien adaptés à ces nouvelles exigences de réactivité et de concurrence. La dynamique globale qui les affecte est positive et ne repose pas sur les performances d'une spécialisation sectorielle quelconque mais sur des performances qui sont communes à l'ensemble des secteurs de l'industrie localisée.

Pendant longtemps les facteurs de localisation « objectifs » (facteurs de production, marché local puis accessibilité au marché national par

la diminution des coûts de transports) des activités ont polarisé le développement vers les anciennes régions industrielles. Au fil du temps la capacité de certains territoires à attirer entreprises et innovations, ainsi qu'à focaliser les courants migratoires a entraîné une redistribution de l'activité économique dans l'espace. La diminution générale des coûts de transports (1), l'orientation des activités nouvelles vers des produits moins pondéreux, incorporant beaucoup de « matière grise », rendent par ailleurs la localisation plus libre et permettent de renforcer la dynamique de certains territoires qui véhiculent une image positive pour les investisseurs.

La définition d'un zonage et des variables les plus pertinentes est un préalable à la mesure de

1. De - 20 % à - 50 % pour les frets routier, aérien ou maritime pendant la période 1984-1992 (Gay, 1995).

Encadré 1

L'ANALYSE STRUCTURELLE-RÉSIDUELLE

L'idée de base de l'analyse structurelle-résiduelle consiste à comparer l'évolution effective de l'emploi d'une région avec celle qu'elle aurait connue si, dans la région considérée, tous les secteurs avaient enregistré une croissance égale à la croissance nationale (Jacquot et Rajaonarison, 1993).

Soient les variables suivantes :

x_{00}^0 emploi industriel France entière à la date initiale	x_{00}^1 emploi industriel France entière à la date finale
x_{i0}^0 emploi industriel de la région « i » à la date initiale	x_{i0}^1 emploi industriel de la région « i » à la date finale
x_{0j}^0 emploi du secteur « j » France entière à la date initiale	x_{0j}^1 emploi du secteur « j » France entière à la date finale
x_{ij}^0 emploi du secteur « j » de la région « i » à la date initiale	x_{ij}^1 emploi du secteur « j » de la région « i » à la date finale

Soit T , le taux de croissance de l'emploi industriel pendant la période considérée dans le pays et T_i , le taux de croissance de l'emploi industriel pendant la période considérée dans la région « i ».

On définit l'écart total en taux par :

$$\text{écart total : } E_i = T_i - T$$

$$E_i = \left(\frac{x_{i0}^1 - x_{i0}^0}{x_{i0}^0} \right) - \left(\frac{x_{00}^1 - x_{00}^0}{x_{00}^0} \right)$$

Cet écart total de la croissance d'une région « i » par rapport à la croissance totale des effectifs salariés de l'industrie au niveau national peut se décomposer en un écart structurel global et un écart résiduel global.

$E_i = S_i + R_i$ avec E_i , écart total, S_i écart structurel global et R_i , écart résiduel global.

Soit T'_i , le taux de croissance de l'emploi qu'aurait connu la région considérée si l'emploi dans chacun des secteurs de l'économie avait connu dans cette région la croissance observée au niveau national, l'écart structurel global en taux se définit par :

Écart structurel global :

$$S_i = T'_i - T$$

$$S_i = \frac{\sum_j x_{ij}^0 \left[1 + \left(\frac{x_{0j}^1 - x_{0j}^0}{x_{0j}^0} \right) \right]}{x_{i0}^0} - \left(\frac{x_{00}^1 - x_{00}^0}{x_{00}^0} \right)$$

Il représente l'effet global de la spécialisation régionale sur les secteurs en progression ou en régression.

L'écart résiduel global en taux se définit par :

Écart résiduel global :

$$R_i = T_i - T'_i$$

$$R_i = \left(\frac{x_{i0}^1 - x_{i0}^0}{x_{i0}^0} \right) - \frac{\sum_j x_{ij}^0 \left[1 + \left(\frac{x_{0j}^1 - x_{0j}^0}{x_{0j}^0} \right) \right]}{x_{i0}^0} - \left(\frac{x_{00}^1 - x_{00}^0}{x_{00}^0} \right)$$

Il représente l'effet global du comportement des secteurs industriels dans la région considérée.

Ces écarts peuvent être aussi mesurés en effectifs. La mesure en effectifs intègre la dimension de la région considérée en multipliant les résultats en taux par l'effectif initial de la région – ici le total des emplois industriels régionaux.



ces dynamismes locaux. Une voie complémentaire est de replacer la dynamique propre de ces espaces par rapport à celle de l'ensemble national. Pour faire apparaître les facteurs de dynamisme propres à chaque région, on a recours à une analyse structurelle-résiduelle des effectifs salariés entre 1977 et 1991 (cf. encadré 1). Ces effets spécifiques (la locution consacrée de « résidus » pour les désigner est d'ailleurs trompeuse) expliquent dans une large mesure les divergences régionales d'évolution des effectifs salariés au cours de la période étudiée.

S'agit-il d'un phénomène transitoire, les conditions de la crise exhumant des particularismes locaux qui auraient été en quelque sorte ensevelis à l'époque de la polarisation industrielle ? Le renouvellement des activités motrices ou les migrations ne traduisent-elles pas un mouvement plus profond de rééquilibrage des activités économiques mis en évidence par certains auteurs (Aydalet, 1985 ; Urich, 1987) et qui a pu être qualifié de déménagement du territoire (Lacour, 1993) ? Ne peut-on interpréter ces résultats dans certains secteurs par des effets de rattrapage par rapport à des régions bénéficiant d'une avance originelle telles que l'Île-de-France et Rhône-Alpes ?

Mesurer l'effet régional

Des combinaisons d'urbanisation, de concentration des activités économiques, de renouvellement des activités motrices, de culture

industrielle, d'histoire, de migrations avec leurs effets d'entraînement et d'aides économiques se situent à l'origine du développement différencié dans l'espace. Pendant une période déterminée, cette différenciation peut en effet être expliquée par :

- l'urbanisation et les économies d'agglomération (économies externes) qui représentent les avantages que les entreprises tirent de leur regroupement dans l'espace (2) ;
- la composition des activités sur le territoire, lequel est plus ou moins spécialisé dans des secteurs en déclin ou en croissance ;
- le renouvellement des activités motrices et la modification des facteurs de localisation de ces activités (Bonnet, 1995) ;
- le « potentiel local » qui se caractérise par un dynamisme des structures productives locales et qui trouve souvent son explication dans l'héritage historique ;
- les migrations et le flux de revenus qui leur est associé ;

2. Isard (1956) a mis en évidence « les gains de productivité attribuables à l'agglomération géographique des populations ou des activités économiques » par un processus circulaire de localisation des activités productives. Les agglomérations, en assurant un vaste marché local, attirent de nouvelles industries qui élargissent encore le marché local, et ainsi de suite.

Encadré 1 (suite)

Dès lors, on peut distinguer six cas de figures dans l'analyse structurelle-résiduelle à partir de l'égalité $E_i = S_i + R_i$

$$E_i > 0 \text{ avec } \begin{cases} S_i > 0 \text{ et } R_i > 0 \\ S_i > 0 \text{ et } R_i < 0 \text{ mais } |S_i| > |R_i| \\ S_i < 0 \text{ et } R_i > 0 \text{ mais } |S_i| < |R_i| \end{cases}$$

Un écart total positif signifie que la population totale pour la variable considérée (ici les emplois industriels) a crû plus vite dans la région que dans la France entière, ce phénomène pouvant être expliqué par les trois combinaisons suivantes :

- un effet positif dû à la fois à la structure de la région et à son comportement régional (« dynamisme » ou attractivité) ;
- un effet positif dû à la structure de la région malgré un comportement régional négatif (« mollesse » ou faible attractivité) ;
- un effet positif dû au comportement régional positif malgré une structure de la région défavorable au départ (le « dynamisme » ou l'attractivité surcompensent la mauvaise spécialisation). Un raisonnement similaire peut être effectué pour un écart total négatif.

Tableau 1

Écart total, structurels et résiduels par régions, en effectifs et en taux**A – Industrie**

Région	Écart total		Écart structurel global		Écart résiduel global	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Alsace	21 310	10,8	- 1 869	- 1,0	23 179	11,8
Aquitaine	14 368	8,0	5 792	3,2	8 576	4,8
Auvergne	- 5 203	- 3,9	- 1 768	- 1,3	- 3 436	- 2,6
Basse-Normandie	11 677	9,9	- 3 247	- 2,7	14 924	12,6
Bourgogne	4 535	2,7	- 1 922	- 1,1	6 456	3,8
Bretagne	47 705	33,1	4 714	3,3	42 991	29,8
Centre	24 947	10,5	10 422	4,4	14 525	6,1
Champagne-Ardenne	- 8 434	- 4,9	- 9 467	- 5,5	1 033	0,6
Corse	1 779	72,4	334	13,6	1 445	58,8
Franche-Comté	- 7 336	- 4,2	- 1 499	- 0,9	- 5 837	- 3,3
Haute-Normandie	- 7 087	- 3,2	279	0,1	- 7 367	- 3,4
Île-de-France	- 98 155	- 7,9	87 493	7,1	- 185 648	- 15,0
Languedoc-Roussillon	10 891	13,9	134	0,2	10 756	13,7
Limousin	718	1,2	- 190	- 0,3	908	1,5
Lorraine	- 33 379	- 11,7	- 37 483	- 13,1	4 104	1,4
Midi-Pyrénées	24 797	16,4	1 643	1,1	23 155	15,3
Nord-Pas-de-Calais	- 63 388	- 13,3	- 43 808	- 9,2	- 19 580	- 4,1
Pays de la Loire	41 666	15,1	- 7 145	- 2,6	48 810	17,6
Picardie	- 10 882	- 4,9	- 3 785	- 1,7	- 7 098	- 3,2
Poitou-Charentes	12 567	10,9	843	0,7	11 725	10,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 3 058	- 1,5	- 1 924	- 0,9	- 1 134	- 0,5
Rhône-Alpes	19 964	3,1	2 453	0,4	17 511	2,7

B – Tertiaire

Région	Écart total		Écart structurel global		Écart résiduel global	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Alsace	14 590	8,3	- 13 885	- 7,9	28 475	16,3
Aquitaine	18 159	7,5	- 2 756	- 1,1	20 915	8,6
Auvergne	- 2 252	- 2,2	- 5 943	- 5,9	3 692	3,6
Basse-Normandie	6 975	6,2	- 132	- 0,1	7 107	6,3
Bourgogne	- 380	- 0,3	- 7 441	- 5,3	7 060	5,0
Bretagne	11 351	5,0	- 22 162	- 9,8	33 513	14,9
Centre	8 604	4,2	2 634	1,3	5 970	2,9
Champagne-Ardenne	- 14 368	- 12,0	- 6 075	- 5,1	- 8 293	- 6,9
Corse	6 158	44,5	- 992	- 7,2	7 150	51,7
Franche-Comté	416	0,5	- 4 183	- 4,9	4 599	5,4
Haute-Normandie	- 17 021	- 9,3	- 8 357	- 4,6	- 8 665	- 4,8
Île-de-France	- 160 933	- 8,3	76 634	4,0	- 237 568	- 12,3
Languedoc-Roussillon	36 529	23,8	2 094	1,4	34 435	22,4
Limousin	- 353	- 0,7	2 673	5,0	- 3 026	- 5,6
Lorraine	- 28 977	- 13,7	3 148	1,5	- 32 125	- 15,1
Midi-Pyrénées	39 921	21,3	- 526	- 0,3	40 447	21,6
Nord-Pas-de-Calais	- 7 996	- 2,2	- 18 876	- 5,3	10 880	3,0
Pays de la Loire	19 632	7,5	8 780	3,4	10 852	4,1
Picardie	6 669	5,1	- 5 017	- 3,8	11 686	8,9
Poitou-Charentes	2 561	2,0	- 10 913	- 8,7	13 474	10,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 10 165	- 2,2	- 5 176	- 1,1	- 4 990	- 1,1
Rhône-Alpes	70 879	12,9	16 469	3,0	54 410	9,9

Tableau 1 (suite)

C – France entière tous secteurs confondus

	Effectifs salariés		Évolution	
	En 1977	En 1991	Effectifs	Taux
Industrie	5 511 064	4 278 168	- 1 232 896	- 0,223
BTP	1 611 682	1 285 537	- 326 145	- 0,202
Tertiaire	6 053 445	8 149 972	2 096 527	0,346
Total	13 176 191	13 713 677	537 486	0,041

Lecture : Les écarts structurels traduisent la spécialisation régionale dans les secteurs en croissance ou en déclin. Un écart structurel global positif signifie que la spécialisation sur les secteurs en croissance l'emporte sur la spécialisation sur les secteurs en déclin. Un raisonnement similaire peut être fait pour les écarts résiduels, un écart résiduel global positif traduisant que le comportement positif global de l'ensemble des secteurs à comportement positif l'emporte sur le comportement négatif global de l'ensemble des secteurs à comportement négatif. Les résultats sont donnés en effectifs (salariés de l'Unedic des secteurs de l'industrie et du tertiaire sur la période 1977-1991) et en taux. Par exemple, tableau A, pour le secteur industriel en Île-de-France, l'écart total en taux est de - 7,9 %. Ceci signifie que les effectifs salariés en Île-de-France ont décliné de 30,2 % pendant la période (- 7,9 % plus - 22,3 % évolution des effectifs salariés de l'industrie au niveau national). Cette évolution s'explique par un mauvais comportement régional (- 15 %) malgré une bonne structure sectorielle (+ 7,1 %).

Source : Unedic.

– l'action volontariste des pouvoirs publics par le biais de la politique d'aménagement du territoire et de développement régional.

La crise de 1973 a marqué une rupture dans la concentration croissante de la production dans quelques unités de production et dans le développement des régions de vieille industrialisation du Nord et de l'Est de la France. Depuis cette période, un renouvellement des secteurs en croissance s'accompagne d'un renouvellement important du tissu des entreprises, tout particulièrement dans les régions du Sud et de l'Ouest (3). Les taux élevés de créations d'entreprises s'expliquent par la modification des facteurs de localisation des activités en croissance et de soldes migratoires désormais favorables aux régions du Sud. S'ajoutent aussi, dans certains territoires, des conditions locales propices à la création d'entreprises. L'analyse structurelle-résiduelle permet d'explicitier ces spécificités régionales.

Cette technique consiste en effet à dissocier l'évolution des effectifs salariés régionaux pendant une période déterminée en un effet de structure qui représente la spécialisation régionale dans des secteurs en régression ou en progression et un effet résiduel qui représente le « dynamisme » ou « l'attractivité » des régions considérées (cf. encadré 1). On utilise ici les effectifs salariés de l'Union nationale des entreprises de l'industrie et du commerce (Unedic) pendant la période 1977-1991. Cette source statistique prend certains secteurs imparfaitement en compte : le secteur administratif s'en trouve totalement exclu, ainsi qu'une large part du sec-

teur public à caractère industriel et commercial et une partie des secteurs des industries agro-alimentaires et des entreprises agricoles. En revanche, elle rend fidèlement compte de la « dynamique » du secteur privé. On arguera sans doute que l'emploi ne constitue pas un indicateur de croissance aussi significatif que la production ou la valeur ajoutée brute (Beaud, 1966a). Cependant au niveau sectoriel fin retenu (4), il reste la seule source statistique disponible fiable. Par ailleurs, dans un contexte de crise et de chômage important, la capacité d'une région à maintenir, attirer ou créer des emplois apparaît déterminante.

Le trait saillant de l'époque récente réside dans un relatif effacement de la composante structurelle du dynamisme régional (cf. tableau 1). La somme des écarts structurels globaux positifs pour les effectifs salariés de l'industrie est deux fois moins importante que la somme des écarts résiduels globaux positifs pendant la période 1977-1991 (5). Quatre principaux types de développement se trouvent nettement individualisés (Bonnet, 1995). Dans les régions du Sud, le développement se fonde surtout sur une forte attractivité de ces régions sur les hommes et les activités. La spécialisation des anciennes régions industrialisées dans des activités en déclin a constitué un sérieux handicap, bridant toute croissance : elles représentent à elles

3. Cf. Insee (1992).

4. Nomenclature d'activités et de produits niveau 100.

5. On peut montrer en effet que la somme des écarts structurels globaux pour toutes les régions est nulle, de même pour la somme des écarts résiduels globaux.

Tableau 2

Pertes et gains potentiels d'emplois dus à la spécialisation dans des secteurs de l'industrie (année 1977)

A - Secteurs en régression

Secteur (Nap 100)		Champagne-Ardenne	Lorraine	Nord - Pas-de-Calais
Habilleme nt	Spécialisation	n.s.	n.s.	1,25
	Écarts structurels			- 7 004
Industries Textiles	Spécialisation	2,56	1,56	3,15
	Écarts structurels	- 6 878	- 6 984	- 23 543
Produits de la fonderie	Spécialisation	3,24	1,34	1,22
	Écarts structurels	- 2 975	- 2 060	- 3 121
Sidérurgie	Spécialisation	n.s.	8,7	2,6
	Écarts structurels		- 26 800	- 13 383
Première transformation de l'acier	Spécialisation	3,68	3,12	2,97
	Écarts structurels	- 1 468	- 2 084	- 3 300
Extraction et préparation de minerais de fer	Spécialisation	n.s.	16,8	n.s.
	Écarts structurels		- 4 795	
Pourcentage des écarts structurels négatifs		57	82	72
Pourcentage par rapport à la taille de la région		7	17	9

B – Secteurs en progression

Secteur (Nap 100)		Aquitaine	Bretagne	Centre	Île-de-France
Produits pharmaceutiques	Spécialisation	1,47	n.s.	2,72	2,19
	Écarts structurels	1 202		2 943	12 350
Produits du travail des métaux	Spécialisation	n.s.	n.s.	1,43	0,99
	Écarts structurels			4 270	15 377
Machines de bureau et de traitement de l'information	Spécialisation	n.s.	n.s.	n.s.	2,72
	Écarts structurels				16 310
Construction aéronautique	Spécialisation	4,16	n.s.	n.s.	2
	Écarts structurels	3 712			12 392
Industrie de la viande	Spécialisation	1,5	5,1	n.s.	n.s.
	Écarts structurels	2 079	5 513		
Industries de conserve	Spécialisation	2,77	6,65	n.s.	n.s.
	Écarts structurels	800	1546		
Pain et pâtisserie	Spécialisation	1,45	1,59	1,09	0,94
	Écarts structurels	2 946	2 609	2 952	13 239
Imprimerie, presse, édition	Spécialisation	n.s.	1,09	1,01	2,09
	Écarts structurels		1 621	2 485	26 644
Produits de la transformation des matières plastiques	Spécialisation	n.s.	n.s.	1,21	n.s.
	Écarts structurels			2 682	
Pourcentage des écarts structurels positifs		56	69	59	63
Pourcentage par rapport à la taille de la région		6	8	6	8
n.s. : non spécialisé.					

Lecture : les écarts structurels résultent de l'application de la différence du taux de croissance sectoriel national avec le taux de croissance national aux effectifs salariés régionaux du secteur considéré. La mauvaise spécialisation régionale des vieilles régions industrielles présente un handicap important. Le pourcentage des écarts structurels négatifs représente la somme des écarts structurels négatifs pour les secteurs pris en compte sur le total des écarts structurels négatifs de la région. Par exemple, les secteurs pris en compte représentent 72 % du total des écarts structurels négatifs de la région Nord-Pas-de-Calais. Le pourcentage par rapport à la taille de la région mesure le handicap représenté par la spécialisation de la région Nord-Pas-de-Calais dans les secteurs concernés. Il représente 9 % de la taille initiale de la région.

Source : Unedic.

seules un second type de développement régional. Les régions de l'Ouest offrent l'exemple d'un développement plutôt endogène. L'Île-de-France, enfin, région métropolitaine aux fonctions supérieures diverses, concentre les services les plus qualifiés et montre un développement peut-être plus qualitatif que quantitatif, qu'il faudrait apprécier en termes de valeur ajoutée brute plutôt qu'en termes d'effectifs (6).

La spécialisation dans des activités vétustes des anciennes régions industrielles se traduit par des écarts structurels globaux négatifs ; à l'opposé, la très bonne spécialisation de l'Île-de-France (ainsi que celle des régions Centre, Aquitaine et Bretagne) par des écarts structurels globaux positifs. Il est possible de décomposer ces écarts par secteurs (cf. encadré 2). On peut alors constater (cf. tableau 2) que la mauvaise spécialisation des

régions du Nord et de l'Est dans des secteurs datant de la révolution industrielle et aujourd'hui en régression se traduit par un déficit potentiel de croissance (7) important par rapport aux tailles de ces différentes régions (environ 9 % pour le Nord-Pas-de-Calais, 17 % pour la Lorraine et 7 % pour Champagne-Ardenne). Une spécialisation dans des secteurs

6. On constate en effet une désindustrialisation relative de l'Île-de-France qui ne représente plus que 20,5 % des effectifs salariés français de l'industrie en 1991 pour la source Unedic contre 22,5 % en 1977. Cette évolution n'est pas contrebalancée par l'évolution du tertiaire puisque l'Île-de-France représentait 32 % en 1977 des effectifs salariés de ce secteur contre 30 % en 1991. Seule le BTP connaît un accroissement de la part relative de l'Île-de-France puisqu'il passe de 22,3 % à 23,3 %, ce qui reflète l'ampleur des aménagements réalisés dans cette région.
7. Qui se mesure en considérant que les secteurs régionaux connaissent la même évolution qu'au niveau national.

Tableau 3

La spécialisation des régions françaises dans les secteurs industriels en progression (année 1977)*

Régions	Secteurs (Nap 100)								
	19	21	27	33	35	37	38	51	53
Alsace									1,32
Auvergne		1,47							1,32
Basse-Normandie					1,14		1,17		
Bourgogne					1,43				1,41
Champagne-Ardenne		1,55							
Franche-Comté	1,2		1,49						
Languedoc-Roussillon			3,97		1,22	1,89	1,96		
Limousin					2,72	2,49	1,21		
Midi-Pyrénées			1,1	4,39	1,62		1,22		
Pays de la Loire			1,13		1,96	1,44			1,13
Picardie		1,16				3,27			1,53
Poitou-Charentes				1,43	1,4		1,47		
Provence-Alpes-Côte d'Azur				2,15		2,03	1,98		
Rhône-Alpes		1,42			1,22				1,89

19 : Produits pharmaceutiques
21 : Produits du travail des métaux
27 : Machines de bureau et de traitement de l'information
33 : Construction aéronautique
35 : Viandes et conserves de viande
37 : Industrie de conserve
38 : Pain et pâtisserie
51 : Imprimerie, presse, édition
53 : Produits de la transformation des matières plastiques

* Hors régions Île-de-France, Centre, Bretagne et Aquitaine déjà présentées dans le tableau 2.

Lecture : l'indice de spécialisation sectorielle se définit pour l'année initiale par le rapport $\frac{x_{ij}^0}{x_{i0}^0}$.

Il indique si la région est spécialisée dans un secteur particulier. Par exemple les effectifs salariés du secteur aéronautique de la région Midi-Pyrénées représentent, en 1977, dans le total des effectifs salariés de l'industrie régionale, un poids 4,39 fois plus élevé que le poids du même secteur à l'échelle nationale.

Source : Unedic.

Encadré 2

LA DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART GLOBAL

1 – La décomposition de l'écart structurel global en une somme d'écart structurels par secteurs

La composante structurelle de la région « i » mesurée en effectifs salariés pendant la période considérée peut être décomposée en une somme de composantes structurelles (mesurées en effectifs salariés) induites par chacun des secteurs de cette même région « i ».

$$S_{ieff} = \sum_j x_{ij}^0 (T_j - T) = \sum_j S_{ijeff} \text{ avec } S_{ijeff} = x_{ij}^0 (T_j - T)$$

On peut par ailleurs exprimer chacune de ces composantes structurelles de secteurs par le produit de l'effectif initial de la région, par la contribution du secteur à l'ensemble des effectifs salariés de la France entière, par la spécialisation de la région dans le secteur considéré à l'année initiale et par l'écart de croissance du secteur considéré avec la variable au niveau national.

$$S_{ijeff} = x_{i0}^0 C_j^0 SP_{ij}^0 (T_j - T) \text{ avec } x_{i0}^0 \text{ effectifs salariés de la région à la date initiale,}$$

$$C_j^0 = \frac{x_{0j}^0}{x_{00}^0} \text{ contribution du secteur au total des effectifs salariés à la date initiale,}$$

$$SP_{ij}^0 = \frac{\frac{x_{ij}^0}{x_{i0}^0}}{\frac{x_{0j}^0}{x_{00}^0}} \text{ spécialisation de la région dans le secteur considéré à la date initiale,}$$

$$T_j - T = \frac{x_{0j}^1 - x_{0j}^0}{x_{0j}^0} - \frac{x_{00}^1 - x_{00}^0}{x_{00}^0} \text{ écart de croissance du secteur considéré par rapport à l'évolution des effectifs salariés au niveau national.}$$

2 – La décomposition de l'écart résiduel global en une somme d'écart résiduels par secteurs

La composante résiduelle globale de la région « i » mesurée en effectifs salariés pendant la période considérée peut être décomposée en une somme de composantes résiduelles induites par chacun des secteurs de cette même région « i ».

$$R_{ieff} = x_{i0}^0 (T_i - T_i') = \sum_j (x_{ij}^1 - x_{ij}^0) - \sum_j x_{ij}^0 T_j = \sum_j x_{ij}^0 (T_{ij} - T_j) = \sum_j R_{ijeff}$$

$$\text{avec } R_{ijeff} = x_{ij}^0 (T_{ij} - T_j)$$

On peut par ailleurs exprimer chacune de ces composantes résiduelles de secteurs par le produit de l'effectif initial de la région, par la contribution du secteur à l'ensemble des effectifs salariés de la France entière à la date initiale, par la spécialisation de la région dans le secteur considéré à la date initiale et par l'écart de croissance du secteur considéré dans la région avec le secteur au niveau national.

$$R_{ijeff} = x_{i0}^0 C_j^0 SP_{ij}^0 (T_{ij} - T_j),$$

soit R_{tij} le taux résiduel pour le secteur « j » dans la région « i »,

$$\text{Par définition, } R_{tij} = \frac{R_{ijeff}}{x_{ij}^0} = (T_{ij} - T_j) \text{ , d'où } R_{ieff} = x_{i0}^0 \sum_j R_{tij} SP_{ij}^0 C_j^0$$

La composante résiduelle globale (mesurée en effectifs salariés) d'une région apparaît comme une sommation de comportements sectoriels dans la région (mesurés par les taux résiduels) pondérés par la spécialisation régionale et la contribution du secteur à l'ensemble des effectifs salariés, le tout multiplié par la taille de la région considérée.

en progression (8) se traduit au contraire par un gain potentiel de croissance qui représente environ 8 % des effectifs salariés de l'industrie pour l'Île-de-France, 6 % pour le Centre, 8 % pour la Bretagne et 6 % pour l'Aquitaine.

Certaines régions à écart structurel global négatif ou presque nul peuvent aussi être spécialisées dans quelques secteurs en progression (cf. tableau 3). L'imprimerie, presse, édition reste concentrée dans la région parisienne. Quelques régions enfin sont spécialisées dans un seul secteur riche de promesses : Languedoc-Roussillon pour le secteur des machines de bureau et de traitement de l'information, Midi-Pyrénées pour la construction aéronautique et la Picardie dans les industries de conserve.

Une dynamique industrielle pour les régions de l'Ouest, tertiaire pour les régions du Sud

La décomposition de l'écart résiduel global d'une région en une somme d'écart résiduels par secteur permet de caractériser le développement de chacune d'entre elles (cf. encadré 2).

Il est possible de décomposer l'écart résiduel global d'une région en une somme d'écart résiduels positifs et négatifs par secteurs et d'apprécier les secteurs expliquant la dynamique régionale (positive ou négative). Il suffit de comptabiliser, dans un premier temps, les secteurs faisant preuve d'un comportement positif, c'est-à-dire pouvant se prévaloir d'un taux résiduel positif (cf. tableau 4).

Les régions de l'Ouest peuvent se flatter d'un grand nombre de secteurs industriels à taux de croissance résiduel positif, l'Île-de-France occupant sur ce plan la dernière position. Les régions du Sud bénéficient d'un grand nombre de secteurs du tertiaire à comportement positif, ce qui rend compte d'un comportement traditionnellement stimulé par l'attractivité de cette zone pour les hommes et des activités. Enfin, la plupart des secteurs de l'industrie

8. On a retenu les secteurs significatifs (contribution 0,5 %), à croissance positive des effectifs salariés, et le secteur des produits du travail des métaux à faible décroissance (- 5,37 % contre - 22,4 % pour l'ensemble de l'industrie) et à très forte contribution.

Tableau 4

Nombre de secteurs à comportement résiduel positif*

Dans l'industrie	Nombre de secteurs (Nap 100)	Dans le tertiaire	Nombre de secteurs (Nap 100)
Pays de la Loire	35	Aquitaine	27
Alsace	29	Midi-Pyrénées	27
Bretagne	28	Alsace	25
Basse-Normandie	27	Rhône-Alpes	25
Midi-Pyrénées	27	Languedoc-Roussillon	25
Poitou-Charentes	26	Bourgogne	21
Bourgogne	25	Bretagne	21
Centre	24	Centre	20
Aquitaine	24	Champagne-Ardenne	17
Rhône-Alpes	24	Provence-Alpes-Côte d'Azur	17
Auvergne	23	Auvergne	16
Haute-Normandie	22	Poitou-Charentes	15
Languedoc-Roussillon	21	Île-de-France	14
Franche-Comté	20	Picardie	14
Champagne-Ardenne	19	Haute-Normandie	14
Limousin	18	Pays de la Loire	14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	Franche-Comté	13
Nord-Pas-de-Calais	17	Limousin	13
Lorraine	17	Basse-Normandie	12
Picardie	14	Nord-Pas-de-Calais	11
Île-de-France	10	Lorraine	8

* Les régions sont classées en fonction de ce nombre.

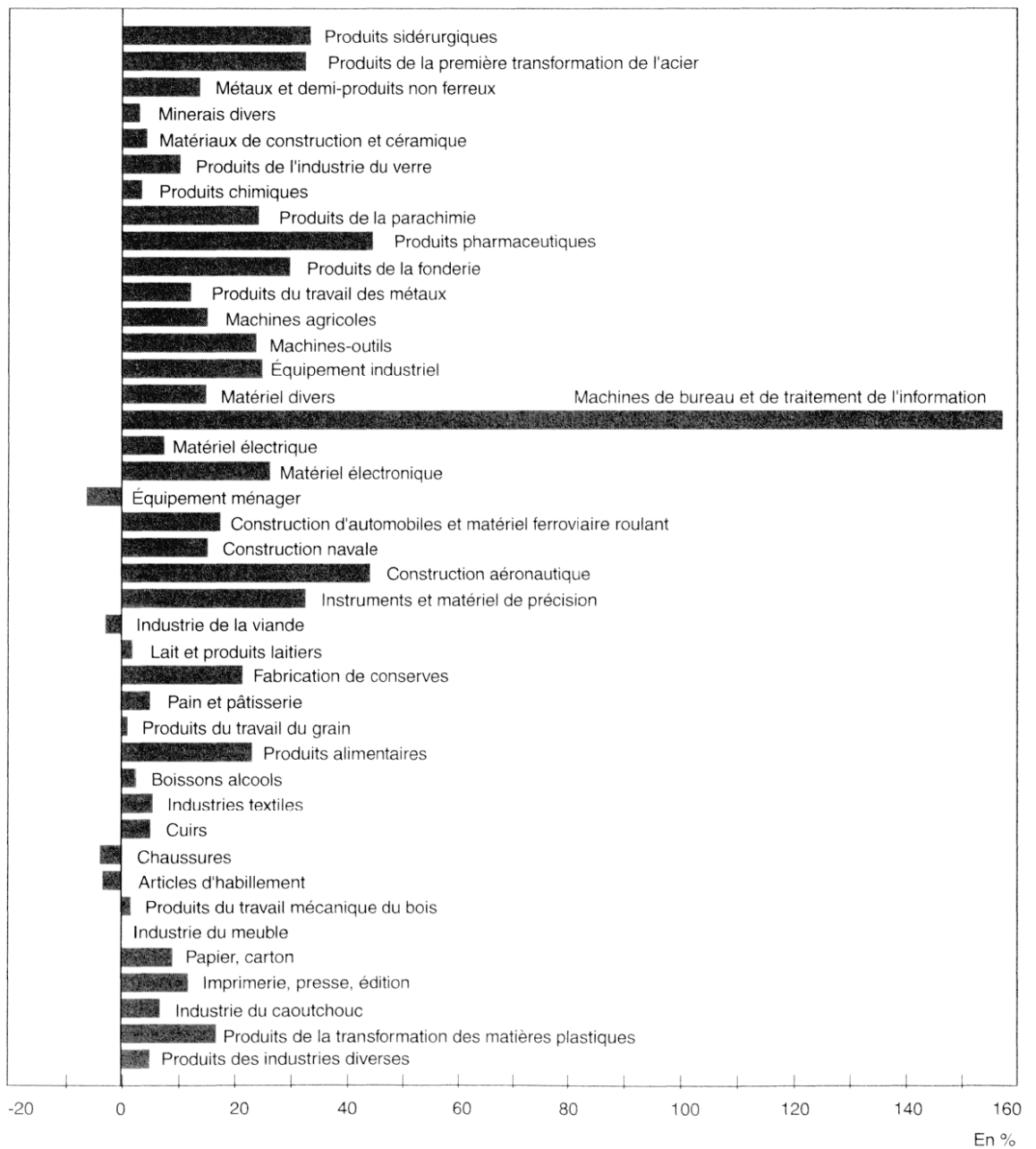
Source : Unedic.

ont, en moyenne, des taux de croissance résiduels positifs (cf. graphique) : cela traduit le rattrapage de régions jusqu'alors peu développées.

La décomposition de l'écart résiduel global en ses composantes par secteur permet, dans un second temps, de caractériser la dynamique régionale (cf. tableaux 5 et 6).

Des écarts résiduels positifs limités à la fois quantitativement et en nombre de secteurs concernés sont la marque distinctive de l'Île-de-France (17 secteurs concernés sur 54 secteurs représentés). Il est alors possible de caractériser le dynamisme et l'attractivité de chaque région. Les comportements de quelques secteurs s'avèrent spécifiques dans certaines d'entre elles, ce qui constitue une illustration

Graphique
Moyennes régionales des taux de croissance résiduels pour les secteurs de l'industrie*



*Dans chaque région, les taux de croissance résiduels pour chaque secteur (Nap 100) ne sont pris en compte que si la région considérée comptabilise plus de 50 salariés en 1977 ou en 1991.
 Source : Unedic.

Tableau 5

Décomposition de l'écart résiduel global par secteur : l'exemple de l'Île-de-France

Île-de-France Industrie					
Total des écarts résiduels positifs : 13 437			Total des écarts résiduels négatifs : - 199 085		
Composante résiduelle globale ou écart résiduel global : - 185 648 = 13 437 - 199 085					
Écarts résiduels > 0			Écarts résiduels < 0		
Secteur (Nap 100)	Écarts	Pourcentage du total des écarts > 0	Secteur (Nap 100)	Écarts	Pourcentage du total des écarts < 0
Habillement	6 088	0,45	Construction d'automobiles et de matériel ferroviaire roulant	- 41 225	0,21
Sidérurgie	1 963	0,15	Produits du travail des métaux	- 27 830	0,14
Industrie textile	1 477	0,11	Équipement industriel	- 17 883	0,09
			Matériel électronique	- 14 941	0,08
			Imprimerie, presse, édition	- 10 050	0,05
			Produits de la transformation des matières plastiques	- 10 026	0,05

Lecture : l'écart résiduel global de la région Île-de-France est une sommation d'écarts résiduels par secteur (Nap 100). Dans ce tableau sont représentés, par ordre d'importance, les secteurs qui contribuent le plus au total des écarts résiduels positifs (13 437) et au total des écarts résiduels négatifs (- 199 085). L'écart résiduel global est alors la somme du total des écarts résiduels positifs avec le total des écarts résiduels négatifs (- 185 648 = 13 437 - 199 085). Il représente la synthèse du comportement des différents secteurs de l'industrie en Île-de-France. Le secteur de la construction d'automobiles et de matériel ferroviaire roulant a un comportement négatif qui se traduit par un manque de création d'emplois de - 41 225. Il représente alors 21 % des écarts résiduels négatifs des effectifs salariés de l'industrie en Île-de-France.

Source : Unedic.

Tableau 6

Écarts résiduels par secteur, taux résiduel, spécialisation et contribution : l'exemple de l'Île-de-France

Écarts résiduels > 0				Écarts résiduels < 0			
Secteur (Nap 100)	Taux résiduel	Spécialisation	Contribution	Secteur (Nap 100)	Taux résiduel	Spécialisation	Contribution
47	0,1059	0,91	0,0507	31	- 0,238	1,45	0,0964
10	0,610	0,09	0,0277	21	- 0,3077	0,99	0,0738
44	0,087	0,22	0,0625	24	- 0,2774	1,08	0,0482
				29	- 0,1213	2,06	0,0480
				51	- 0,099	2,09	0,0388
				53	- 0,499	0,74	0,0219
47 : Habillement 10 : Sidérurgie 44 : Industrie textile				31 : Construction d'automobiles et de matériel ferroviaire roulant 21 : Produits du travail des métaux 24 : Équipement industriel 29 : Matériel électronique 51 : Imprimerie, presse, édition 53 : Produits de la transformation des matières plastiques			

Lecture : chaque écart résiduel mesuré en effectifs salariés pour une région donnée est la résultante de la taille de la région, d'un comportement (mesuré par le taux résiduel), d'une spécialisation régionale et d'une contribution. Par exemple, l'écart résiduel pour le secteur de la construction d'automobiles et de matériel ferroviaire roulant dans la région Île-de-France s'explique par un mauvais comportement régional, une forte spécialisation régionale et une très forte contribution du secteur au total des effectifs salariés de l'industrie :

$$- 41 225 = 1 238 217 \times -0,238 \times 1,45 \times 0,096$$

Dans cette expression, 1 238 217 représente le total des effectifs salariés de l'industrie en Île-de-France en 1977, - 0,238, le taux résiduel ou comportement régional du secteur (qui a donc perdu plus de 20 % de plus de salariés dans cette région que l'évolution nationale), 1,45, la forte spécialisation régionale à la date initiale et 9,6 % la très forte contribution du secteur au total des effectifs de l'industrie en 1977.

Source : Unedic.

supplémentaire de la diversité du développement régional.

Des comportements différents selon les secteurs

Un écart résiduel positif résulte d'un taux résiduel positif et signale un comportement régional favorable au secteur considéré. Les écarts résiduels positifs coïncident, en général, avec une augmentation de la spécialisation sectorielle, les écarts résiduels négatifs avec une diminution de cette spécialisation. Certaines régions dynamiques présentent cependant un tel accroissement de leur population industrielle qu'il peut y avoir une diminution de la spécialisation régionale dans un secteur particulier, alors qu'en fait en période finale la région représente une part plus importante du secteur concerné au plan national. L'évolution de la spécialisation régionale dépend à la fois du comportement résiduel du secteur considéré et du comportement de la région dans son ensemble. Ce dernier recouvre à la fois le comportement résiduel des autres secteurs et la spécialisation de la région dans des secteurs en forte croissance ou en perte de vitesse.

Des effets de rattrapage dans les secteurs industriels en forte croissance affectent très nettement les régions « périphériques » qui affichent alors un bon comportement résiduel. Dans le secteur des machines de bureau et de traitement de l'information, dont les effectifs salariés augmentent de 36 % pendant la période, et dans le secteur des produits de la transformation des matières plastiques, dont les effectifs augmentent de 19 %, les comportements positifs affectent en majorité les régions peu spécialisées. Les régions spécialisées restent cependant en 1991 peu nombreuses pour le premier secteur :

Tableau 7

Augmentation de la spécialisation dans l'industrie de la viande dans des régions déjà spécialisées dans ce secteur*

Région	Indice de spécialisation	
	En 1977	En 1991
Basse-Normandie	1,14	1,87
Bretagne	5,1	6,11
Pays de la Loire	1,97	2,44
Poitou-Charentes	1,4	1,62

* Nap 100.

Source : Unedic.

Île-de-France (2,62), Pays de la Loire (1,0), Languedoc-Roussillon (3,51). Dans le secteur de la transformation des matières plastiques, elles sont plus nombreuses : Champagne-Ardenne (1,18), Picardie (1,55), Haute-Normandie (1,32), Centre (1,53), Bourgogne (1,21), Alsace (1,24), Franche-Comté (1,39), Pays de la Loire (1,38), Rhône-Alpes (1,65), Auvergne (1,62). Cette relative spécialisation des régions de province a pour contrepartie une faible spécialisation de l'Île-de-France (0,48).

Certains autres secteurs industriels à forte croissance peuvent avoir un comportement sensiblement différent. C'est le cas du secteur de l'industrie de la viande (+ 44,7 %), et du secteur pain et pâtisserie (+ 30 %). Ce sont les régions agricoles fortement productrices de viande seulement qui valent au premier un sensible accroissement de la spécialisation régionale (cf. tableau 7). Cette tendance à la concentration peut s'expliquer par une rationalisation de la transformation, se traduisant en particulier par la restructuration et la disparition d'un grand nombre d'abattoirs.

Le secteur pain et pâtisserie fait preuve de comportements plus hétérogènes : il marquerait une légère prédilection pour des régions globalement dynamiques, la spécialisation n'augmentant pas forcément du fait du développement des autres secteurs. Dans la mesure où de telles activités répondent aux besoins de marchés localisés, cette préférence serait à relier aux mouvements migratoires (Courgeau et Pumain, 1993) (9). Les spécialisations régionales restent ici moins marquées que pour les secteurs précédents.

Les secteurs du tertiaire ont connu une croissance importante à la fois en nombre (34 secteurs sur 44) et en taux puisque 9 secteurs font plus que doubler leurs effectifs pendant la période et parmi ceux-ci quatre plus que tripler. Le secteur du commerce de détail d'alimentation générale de grande surface se substitue en grande partie au commerce de détail d'alimentation générale de proximité ou spécialisé et au commerce de détail non alimentaire, non spécialisé. La progression des autres secteurs tra-

9. Les soldes migratoires (période 1982-1990) montrent un déclin fort des populations de la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne et de l'Île-de-France au profit des populations méridionales et de l'Ouest : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et, dans une moindre mesure, Centre, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne, Poitou-Charentes.

duit le cours normal de l'évolution d'une société qui se « tertiarise » et dont la structure démographique vieillissante accorde une place toujours plus grande aux classes de population âgées.

Une attention particulière doit être portée au secteur des activités d'études, de conseil et d'assistance aux entreprises. Un certain nombre d'études (Bailly *et al.*, 1984 ; Bailly et Maillat, 1986) ont mis l'accent sur les convergences entre ce secteur et les activités industrielles. Il permettrait le développement des entreprises et constituerait un pôle d'attraction pour d'autres activités. Au cours de la période considérée, ce secteur a connu un développement important, sa contribution à l'ensemble des effectifs salariés du tertiaire passant de 10,4 % en 1977 à 15,5 % en 1991. En début de période, en dehors de l'Île-de-France, seule la région Rhône-Alpes indiquait une légère spécialisation dans ces matières (spécialisation initiale de 1,07). Au cours de la période d'étude, la spécialisation de l'Île-de-France s'est sensiblement amoindrie (taux résiduel de - 23,8 %, la spécialisation passant de 1,43 à 1,34) tandis que ce secteur s'avérait particulièrement en retrait en Franche-Comté (taux résiduel de - 26,7 %), en Haute-Normandie (- 13,8 %), en Basse-Normandie (- 10,8 %), en Lorraine (- 5,9 %) et en Champagne-Ardenne (- 3,9 %). Par ailleurs, ce secteur se situe en tête des autres en matière d'effets positifs dans un grand nombre de régions : Picardie, Centre, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Limousin, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon. Le taux résiduel correspondant est particulièrement important dans le Midi-Pyrénées (+ 80 %), en Languedoc-Roussillon (+ 66,7 %), en Basse-Normandie (+ 59,7 %) et en Bretagne (+ 55,2 %). L'offre de services suscitée par les politiques du Fonds régional d'aide au conseil (Frac) a permis de répondre à une demande latente de conseils de la part des petites et moyennes entreprises régionales. Elle explique en partie le succès de ce secteur en province, même si l'importance de l'Île-de-France y reste déterminante.

Vers de nouvelles cohérences locales : l'exemple des districts industriels

M. Beaud (1996a), en appliquant la même méthode aux 21 régions de programme pour la période de 1954 à 1962, avait montré pour l'ensemble des secteurs qu'à l'époque la structure de la France de l'Ouest était très nettement défavorable, celle de l'Est relativement neutre

et que si la région parisienne était toujours spécialisée dans les secteurs à forte croissance, l'effet régional y jouait dans un sens défavorable. Cette région semblait en effet redistribuer sa croissance sur les régions proches ou contiguës (Picardie, Basse-Normandie, Centre et dans une moindre mesure Bourgogne, Champagne-Ardenne et Haute-Normandie). L'explication était à chercher à la fois dans les efforts de décentralisation et dans une réaction spontanée contre l'encombrement. Déjà les régions du Sud constituaient un pôle d'attraction doté de comportements régionaux positifs.

Par rapport au passé, l'évolution régionale récente du secteur industriel révèle une hétérogénéité principalement imputable à une dispersion sensible des écarts résiduels. Les différences d'évolution régionale s'expliquent donc en premier lieu par l'effet résiduel. Il est par ailleurs peu vraisemblable que ces effets résiduels incorporent une aberration statistique due au choix d'une période spécifique. Les mêmes calculs effectués année par année permettent de retrouver les mêmes comportements régionaux, que ce soit en termes de signe (positifs ou négatifs) ou en termes de niveau.

Lorsque le renouvellement des activités motrices et de leurs facteurs de localisation ou les mesures incitatives de la politique d'aménagement du territoire ont une influence de premier plan dans la redistribution des activités, cela signifie que le territoire joue un rôle passif dans le comportement des agents économiques. Au contraire, certains ensembles cohérents d'activité comme les districts industriels et les effets externes de spécialisation confèrent à la dimension spatiale un rôle actif (10).

Une illustration de tels effets externes de spécialisation peut être trouvée dans le secteur de l'industrie de la viande.

Le Choletais est l'exemple d'un tel « district » situé dans une région de l'Ouest. L'analyse structurelle-résiduelle (11) montre dans le cas

10. Historiquement les districts industriels marshalliens se caractérisent par la concentration efficace de petites entreprises spécialisées dans différentes fonctions du processus de production d'une industrie particulière. L'existence d'une population ouvrière qualifiée crée alors les conditions d'un apprentissage local du métier et de l'innovation dans l'ensemble de la population et en particulier chez les enfants « qui respirent l'atmosphère industrielle » (Marshall, 1920).

11. Étude réalisée sur les effectifs salariés (NAF 60) des zones d'emplois françaises pendant la période 1987-1993.

de la zone d'emplois du Choletais un comportement résiduel positif qui ne suffit pas cependant à compenser entre 1987 et 1993 une mauvaise spécialisation dans les secteurs du textile, de l'habillement et de la chaussure (Bouba-Olga et Guesnier, 1995). Cet avantage local est confirmé par l'accroissement de spécialisation effectivement constaté pour les Pays de la Loire dans le secteur de la chaussure (de 4,78 à 5,56) ainsi que par un comportement résiduel positif dans le secteur de l'habillement imputable à la réactivité du milieu local (cf. encadré 3)

*
* *

Le concept de développement à l'échelle régionale est complexe parce qu'il combine un ensemble de facteurs explicatifs en des proportions et des enchaînements d'une grande diversité permettant de différencier des types de développement. Les régions du

Nord et l'Est, anciennement industrialisées, présentent une spécialisation défavorable aggravée par des comportements régionaux négatifs. Les régions du Sud et de l'Ouest bénéficient d'écart résiduels positifs. En Île-de-France, un écart résiduel total fortement négatif contrebalance les effets d'une structure très favorable au départ.

La crise des vieilles régions industrielles à partir de 1973 s'est accompagnée d'un mauvais climat social et d'une image de marque défavorable, facteurs peu propices à l'implantation d'établissements nouveaux. Elle s'est aggravée d'une anémie progressive due à l'émigration de la population jeune et qualifiée vers les autres régions de l'hexagone.

La conjonction de cette crise avec le renouveau de la création d'entreprises de l'après-crise et surtout des années quatre-vingt va renforcer le rôle des systèmes localisés de production (12)

12. Les systèmes localisés de production (Courtlet et al., 1993 ; Courtlet et Soulage, 1994) peuvent se définir à partir d'une configuration d'entreprises regroupées dans un même espace de proximité autour d'un ou de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. La notion de système localisé de production est plus large que celle de district industriel. Elle s'est enrichie au cours des années quatre-vingt/ quatre-vingt-dix de nombreux apports au travers notamment des travaux d'Antonelli (1986), de Scott (1988) ou de Benko et Lipietz (1992).

Encadré 3

UN EXEMPLE DE DISTRICT INDUSTRIEL : LE CHOLETAIS ET LE NORD-EST DE LA VENDÉE

À l'origine, ayant bénéficié de l'installation de manufactures textiles sous Colbert (Belouard, 1993) et de tanneries installées le long des cours d'eau, le Choletais s'est reconverti dans la chaussure à la fin du siècle dernier, production qui prend la relève du tissage touché par la mécanisation qui favorise la production dans les villes. Par la suite, le développement de l'après-guerre avec la vague de créations d'entreprises qui l'accompagne bénéficie pleinement à ce territoire. Un certain nombre de caractéristiques propres peuvent être mises en évidence pour expliquer le dynamisme de cette région jusqu'à l'avant-dernier recensement.

Le Choletais s'est spécialisé dans les activités de main-d'œuvre à faible technicité qui demandaient des moyens financiers réduits mis en œuvre par l'épargne locale. Il a constitué pendant longtemps un milieu fermé qui a assuré sa propre régulation du marché de l'emploi – l'usine à taille humaine s'installant dans les communes (pas d'émigration traditionnelle vers les villes et la région parisienne), la population faiblement formée trouvant un débouché immédiat, les cas sociaux étant absorbés par le bas niveau des minimums professionnels requis.

Soudé par les guerres de Vendée, le « système » Choletais comprend Cholet et son arrondissement, le sud-ouest du département du Maine-et-Loire (les Mauges), le nord-est Vendéen, les cantons du nord-ouest des Deux-Sèvres et l'extrémité sud-est de la Loire-Atlantique. Il comptabilise en 1990 environ 300 000 habitants.

Les autorités ecclésiastiques ont, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, organisé la formation des

hommes, chaperonné la vie culturelle et sociale et poussé les élites à entreprendre. Un consensus social et économique s'est fait jour autour de l'entreprise. Il s'est traduit par une absence de rivalités de classes sociales, des innovations technologiques importantes et une reconnaissance du statut de chef d'entreprise. Dans cette culture, les chefs d'entreprise constituent une corporation, un syndicat des employeurs qui, par une organisation en forme de réseaux, crée une « concurrence disciplinée » soutenue par le milieu local (Berthet et Palard, 1994).

Le nord-est Vendéen présente par ailleurs des caractéristiques propres qui ont permis à ce territoire de connaître un développement important depuis l'après-guerre (Ganne et Bernard, 1996). Le tissu industriel présente une réelle diversification (agro-alimentaire, mécanique, construction navale, construction métallique et bien sûr chaussure et habillement). Le nord-est Vendéen se montre par ailleurs très performant dans le domaine agricole et il ne connaît pas de problèmes de renouvellement de ses exploitants, la population étant jeune, formée et compétente. Attachée à sa terre, elle a pris les moyens d'y rester en développant et en se montrant techniquement très performante dans le hors-sol et, contrairement au modèle breton, en se diversifiant, ce qui présente des avantages certains par rapport aux crises cycliques des différentes productions agricoles. L'exemple le plus récent est le développement de la filière canard. Spécialisé dans la production de jeunes canards, le territoire a récemment intégré le gavage et l'abattage, concurrençant et dépassant le Périgord.

dans le développement. Les conditions qui ont permis l'expression de ces systèmes localisés de production sont des conditions sectorielles et organisationnelles (meilleure résistance des petites organisations à la crise, flexibilité et réactivité supérieures, apparition de marchés diversifiés). La dynamique de ces systè-

mes localisés de production apparaît alors à partir de l'échelle spatiale plus restreinte des zones d'emplois (Bouba-Olga et Guesnier, 1995). De multiples spécialisations s'avèrent pour ces zones un meilleur atout que des spécialisations polarisées dans un seul domaine d'activité. □

BIBLIOGRAPHIE

Antonelli C. (1986), « Technical Districts and Regional Innovation Capacity », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3.

Aydalot P. (1985), *Économie régionale et développement*, Economica, Paris

Bailly A.-S. et Maillat D. (1986), *Le secteur tertiaire en question*, éd. Régionales européennes S.A.

Bailly A.-S., Maillat D. et Rey M. (1984), « Tertiaire moteur et développement régional : le cas des petites et moyennes villes », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5.

Beaud M. (1966a), « Évolution de l'emploi régional, 1954-1962 », *Revue économique*, n° 1, janvier.

Beaud M. (1966b), « Analyse structurale-régionale et planification régionale », *Revue économique*, n° 2, mars.

Belouard J.-L. (1993), *Demain, vers quel Choletais*, Conseil général du Maine-et-Loire.

Benko G. et Lipietz A. (1992), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris.

Berthet T. et Palard J. (1994), « Culture réfractaire et décollage économique : le Nord-Vendée », *Colloque Politique des territoires*, IEP Bordeaux 19-22, octobre.

Bonnet J. (1995), « Les dynamiques régionales et leurs facteurs », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1.

Bouba-Olga O. et Guesnier B. (1995), « Dynamiques des systèmes localisés de production et cadre spatial d'analyse », *Colloque Dynamiques industrielles, dynamiques territoriales*, Toulouse, 30/31 août et 1^{er} septembre.

Chauvet A. (1986), *Porte Nantaise et isolat Choletais*, Thèse de doctorat d'État en géographie, Nantes.

Courgeau D. et Pumain D. (1993), « La mobilité géographique en France », *Population et sociétés*, n° 279, mai.

Courlet C., Pecqueur B. et Soulage B. (1993), « Industries et dynamiques des territoires », *Revue d'économie industrielle*, n° 64, 2^e trimestre.

Courlet C. et Soulage B. (1994), *Industries, territoires et politiques publiques*, éd. l'Harmattan.

Ganne B. et Bernard N. (1996), « PME et milieu rural : changer les problématiques », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2.

Gay P.-A. (1995), « Les délocalisations : danger pour l'emploi », *Le Monde, Dossiers et Document*, janvier.

Insee (1992), « Le dynamisme des régions vu à travers la création d'entreprises », *note pour Messieurs les directeurs régionaux à l'attention des chefs de services d'étude*, direction générale de l'Insee, octobre.

Insee (1993), *L'emploi régional et sectoriel de 1974 à 1991*, Insee, coll. « Résultats emplois-revenus », n° 235-236.

Isard W. (1956), *Location and Space Economy: a General Theory Relating Industrial Localisation, Market Areas, Land Use, Trade and Urban Structure*, MIT and John Wiley & Sons Inc., New-York.

Isard W. (1972), *Méthodes d'analyse régionale, une introduction à la science régionale, T1 Equilibre économique, T2 Optimisation*, traduit par A. Salles et E. Strawczynski, Dunod, Paris (1^{ère} édition 1956).

Jacquot A. et Rajaonarison D. (1993), « D'un recensement à un autre : la redistribution géographique des emplois entre 1975 et 1990 », *Économie et statistique*, n° 270, octobre.

Jayet H. (1993), *Analyse spatiale quantitative*, Economica.

Lacour C. (1993), « La tectonique des territoires : entre intégration et éclatement », in *Industries et territoires en France, dix ans de décentralisation*, sous la direction de C. Dupuy et J.-P. Gilly, la documentation Française, coll. « Les études ».

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Marshall A. (1920), « Industrial Organisation Continued. the Concentration of Specialized Industries in Particular Localities », in *Principles of economics*, London, Macmillan, 8^e édition (1^{re} édition 1890).

Savy M. (1993), « 40 ans de géographie économique française », in *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, dirigé par M. Savy et P. Veltz, DATAR, éditions de l'Aube.

Scott A. J. (1988), *New Industrial Spaces*, Londres, Pion.

Sessi (1993), *L'implantation étrangère en France, près de 30 % de la production industrielle*, juillet.

Storper M. (1996), « Regional Economies as Relational Assets », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4.

Thireau V. (1993), *Les nouvelles dynamiques spatiales : à la redécouverte des territoires*, éd. L'Harmattan.

Turpin E. (1983), « Les régions face à la crise 1975-1979 », *Les Cahiers français*, n° 211, mai-juin.

Uhrich R. (1987), *La France inverse*, Economica, Paris.
